

INFO MUNICIPALE



SEPTEMBRE 2024, VOLUME 20, NO 3

Page 3 Nouvel horaire

Page 4 Rapport du maire

Page 13 Centre
communautaire

Page 17 Formations

Page 20 Babillard
communautaire

Municipalité de Saint-Athanase

6081, chemin de l'Église, Saint-Athanase, Québec,
G0L 2L0

Téléphone : 418 863-7706

Courriel : info@saint-athanase.com



Vous pouvez également consulter l'Info municipale sur le site Internet de la Municipalité
www.saint-athanase.com



Suivez-nous sur FACEBOOK

MOT DU MAIRE

Bonjour Athanasois et Athanasoises,

Déjà septembre, j'espère que vous avez profité de l'été extraordinaire qu'on a eu. Des journées magnifiques et des degrés de chaleur au-delà de la moyenne.

Premièrement, vous avez sûrement été informés que les services d'obstétrique à Témiscouata-sur-le-Lac ont été interrompus cet été. Une pétition est disponible à la Municipalité. Chaque signature compte pour faire pression pour que le comité en place trouve une solution à long terme pour que les services puissent être de nouveau en action pour les familles.

Deuxièmement, si vous avez des projets de rénovations ou autres, ne tardez pas à prendre un rendez-vous avec l'urbaniste, Monsieur Mathieu Larivière, car quelquefois il faut travailler avec la MRC de Témiscouata et les détails peuvent se rallonger même si nous faisons tout notre possible pour accélérer les choses.

Troisièmement, les écoles sont commencées et cette année on est très heureux que la prématernelle et la maternelle soient de retour à l'école des Verts-Sommets. Par contre, une attention particulière des automobilistes dans le secteur du village et autour des autobus est encore plus importante pour nos jeunes écoliers.

Pour finir, avec le temps des récoltes qui arrive, pensez à venir mettre vos surplus de production dans le frigidaire libre-service de la Municipalité pour en faire profiter la communauté.

Passez un bel automne et profitez des belles journées ensoleillées.

Mario Patry, maire

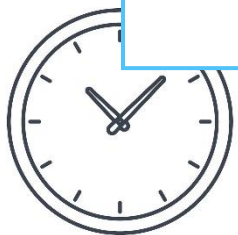


ADMINISTRATION

RETOUR DE L'HORAIRE D'HIVER POUR LE BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi : 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Et le vendredi : 9h00 à 12h00



Dernier
versement de
taxes le 10
octobre 2024

Fermeture des
bibliothèques de
rues à la fin
octobre

Bibliothèque municipale

Bonjour à vous tous! Encore une fois l'été a passé à toute allure et c'est déjà le moment de la rentrée scolaire pour les enfants et la fin des vacances pour plusieurs adultes.

C'est la même chose pour les bénévoles de la bibliothèque qui ont pris une pause cet été et qui sont maintenant prêtes à vous accueillir à compter du 3 septembre.

L'horaire demeure inchangé, soit le **mardi de 13h30 à 14h30** et le **vendredi de 19h à 20h**.

Ce service vous est offert tout à fait gratuitement par la Municipalité. Venez en profiter et découvrir la belle collection de livres que nous possédons, autant pour les enfants que pour les adultes. Si vous ne trouvez pas le livre qui vous intéresse, il est possible de faire des « demandes spéciales » et de l'obtenir dans un délai raisonnable.

Au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque!

Toute l'équipe des bénévoles



Congés fériés

Action de grâce : Lundi
le 14 octobre

*Exceptionnellement le
bureau municipal sera fermé
le vendredi 13 septembre
2024



Séances du Conseil municipal 2024

7 octobre 2024 (lundi)

4 novembre 2024 (lundi)

2 décembre 2024 (lundi)

*Résolution 2023-11-151,
adoptée le 6 novembre 2023



RAPPORT DU MAIRE

RAPPORT DU MAIRE

Voici, comme le requiert la loi, le rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier pour l'année se terminant le 31 décembre 2023 et qui a été déposé, séance tenante le 3 septembre 2024 :

Chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Athanase,
Mesdames et messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du *Code municipal* et de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, j'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les faits saillants du rapport financier de notre municipalité et du rapport du vérificateur externe, ainsi que celui relatif au salaire des élus pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. Ce rapport, qui reflète le portrait financier de la municipalité pour l'année 2023, sera déposé et donc disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité à www.saint-athanase.com et je vous invite à en prendre connaissance.

Les informations qui vous sont soumises proviennent du *Sommaire de l'information financière consolidée pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023* déposé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ce sommaire est établi à partir des données que l'on retrouve dans le *Rapport financier 2023 consolidé* de notre vérificateur externe, la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

1) LES REVENUS ET LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

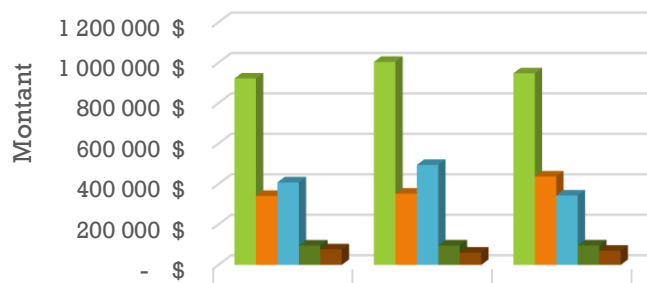
Tableau 1 / Les revenus et les dépenses de fonctionnement



	2021	2022	2023
Revenus	922 117 \$	1 003 859	947 377 \$
Dépenses	840 479 \$	918 782 \$	1 051 062
Surplus (Déficit) après conciliation	75 403 \$	32 251 \$	(148 094) \$

Comme l'indique le **Tableau 1**, l'on note une diminution de 5.6 %, par rapport à 2022, des revenus que retirent la Municipalité comme, à titre d'exemples, les taxes municipales, les compensations tenant lieu de taxes, les subventions reçues, etc. Quant aux dépenses de fonctionnement, elles ont augmenté de 14.4% par rapport à 2022. Ainsi, après conciliation, les surplus engendrés par la Municipalité ont diminué cette année de 559.1% par rapport à 2022, diminution causée principalement par un nouveau contrat de déneigement à un coût plus élevé et des dépenses liées au Centre communautaire que le budget municipal absorbe en attendant le versement de la subvention nous étant accordée.

Tableau 2 / Revenus de fonctionnement



	2021	2022	2023
Revenus totaux	922 117 \$	1 003 859	947 377 \$
Taxes	341 190 \$	352 389 \$	437 215 \$
Transferts	408 077 \$	494 561 \$	343 182 \$
Compensations tenant lieu de taxes	95 819 \$	96 303 \$	96 538 \$
Autres	77 034 \$	60 606 \$	70 442 \$

Tel que mentionné précédemment, les **revenus de fonctionnement** de la Municipalité ont diminué de 5.6 % en 2023 par rapport à l'année financière 2022. Plus en détails, comme l'indique le **Tableau 2**, l'on note une hausse de 24% des revenus de taxes foncières, de 0.24% des compensations tenant lieu de taxes (école, bureau de poste, etc.), tandis que le montant des transferts (péréquation, subventions pour l'entretien du réseau routier, programme TECQ, etc.) est en diminution de 30.6 % par rapport à 2022. Également, une légère hausse est aussi notable dans la catégorie « *Autres* » où l'on retrouve, entre autres, les montants reçus à titre de redevances de la MRC (carrières sablières, parcs éoliens, etc.) et des droits de mutation immobilière perçus par la Municipalité.

Les **dépenses de fonctionnement** de la Municipalité ont subi une augmentation de 14.4 % par rapport à l'année financière 2022. Plus en détails, comme l'indiquent les **Tableaux 3 et 4**, les catégories de dépenses ayant le plus augmenté sont, celles au niveau du transport et celles au niveau de l'administration générale.

La section transport a augmenté de 28.9 % en comparaison avec 2022. L'augmentation du contrat de déneigement et des travaux de voirie sont en grande partie la raison de ce changement.

Quant à la section administration générale, celle-ci comprend les services professionnels d'évaluation que nous avons dû effectuer pour faire la mise à jour du rôle d'évaluation foncière.

Le montant de dépenses au niveau de l'administration se veut aussi plus haut à cause du déboursement causé par l'intégration de la nouvelle directrice générale avec le directeur qui était en poste. Le tout étant prévu par le budget municipal pour faciliter l'apprentissage de celle-ci. Ce qui explique la hausse de 42 924 \$ dans cette classe du budget 2022 à celui de 2023.

Tableau 3 / Dépenses de fonctionnement

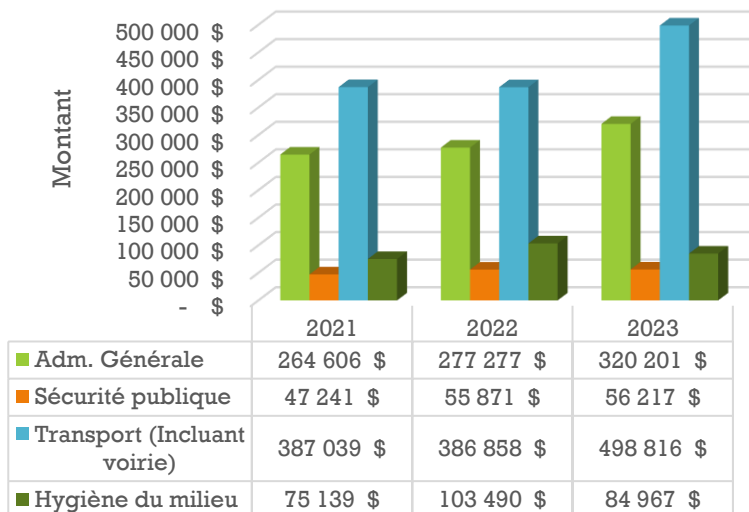
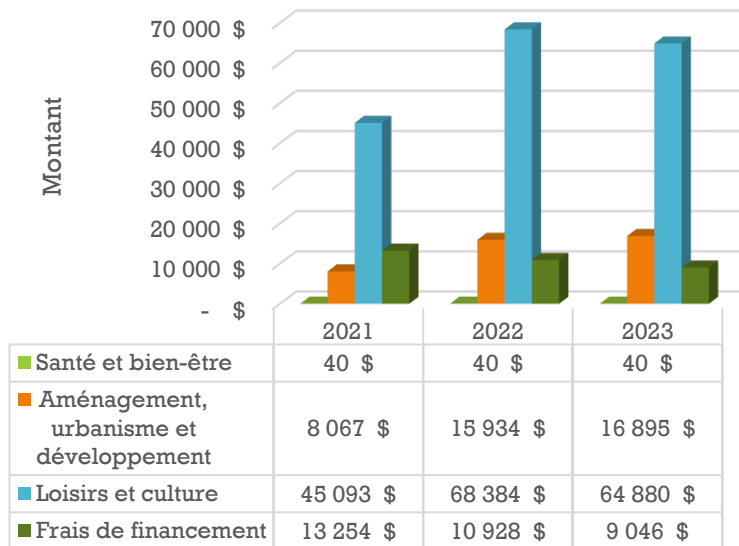
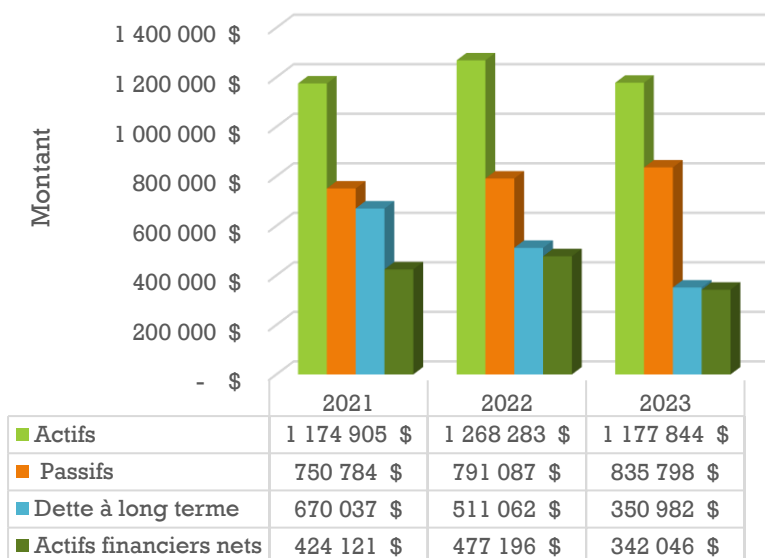


Tableau 4 / Dépenses de fonctionnement (suite)



2) LES ACTIFS ET LES PASSIFS

Tableau 5 / Actifs et passifs financiers



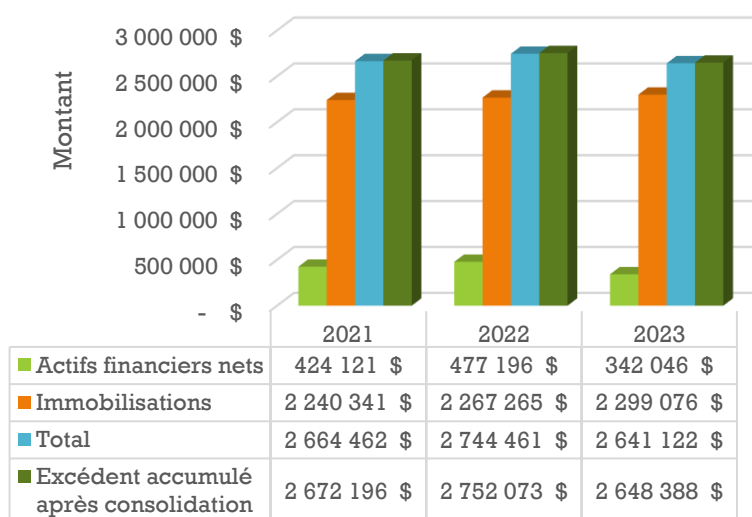
Comme l'indique le **Tableau 5**, les **actifs financiers nets** de la Municipalité ont diminué de 28.3% par rapport à l'année 2022.

Cette diminution est le résultat, entre autres, de l'état actuel du marché de la bourse pour l'année financière 2023. La COVID étant encore la principale cause de l'inflation actuelle.

Une diminution de 31% est aussi examinée par rapport à la dette à long terme. Ce qui indique que la Municipalité est sur la bonne voie quant à l'acquittement de certains de ses emprunts.

Le **Tableau 6** fait le bilan du total des **actifs financiers nets** et des **immobilisations** de la Municipalité, total qui a diminué de 3.77% par rapport à l'année financière 2022. Aucune augmentation ou diminution n'est assez significative pour élaborer davantage.

Tableau 6 / Actifs financiers et immobilisations

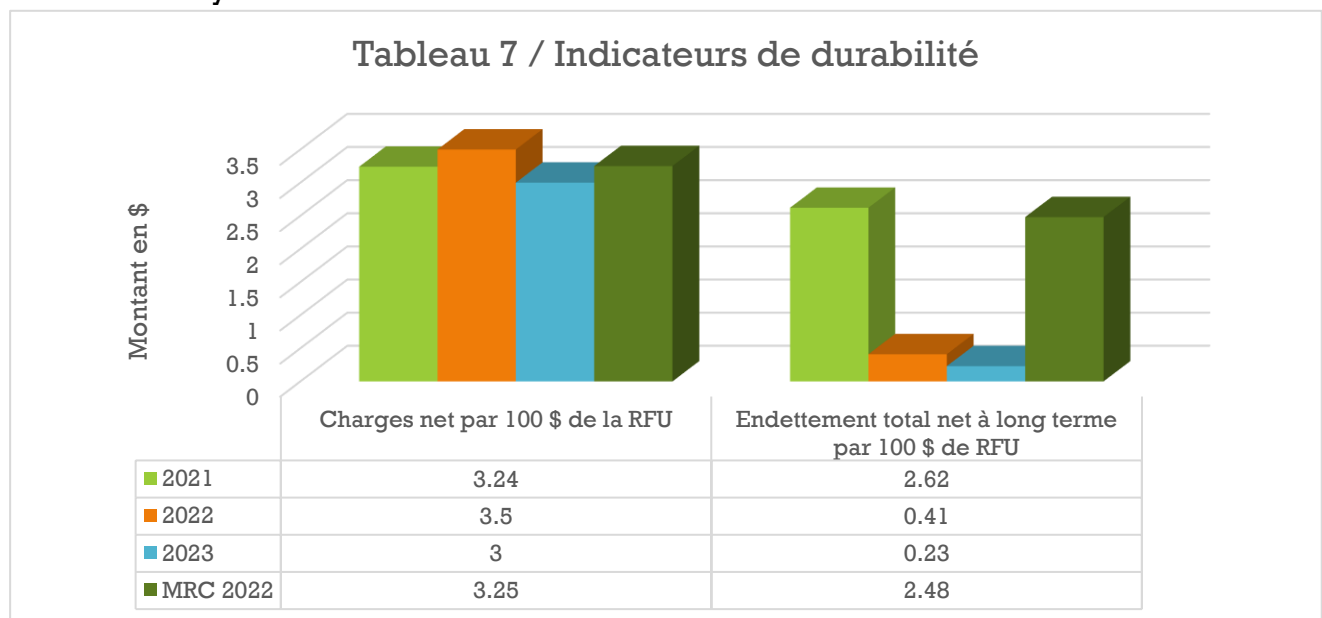


3) LES INDICATEURS POUR ÉVALUER L'ÉTAT DES FINANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer, sommairement, l'état des finances de la municipalité en termes de **durabilité**, de **flexibilité** et de **vulnérabilité**.

3.1 Les indicateurs de durabilité

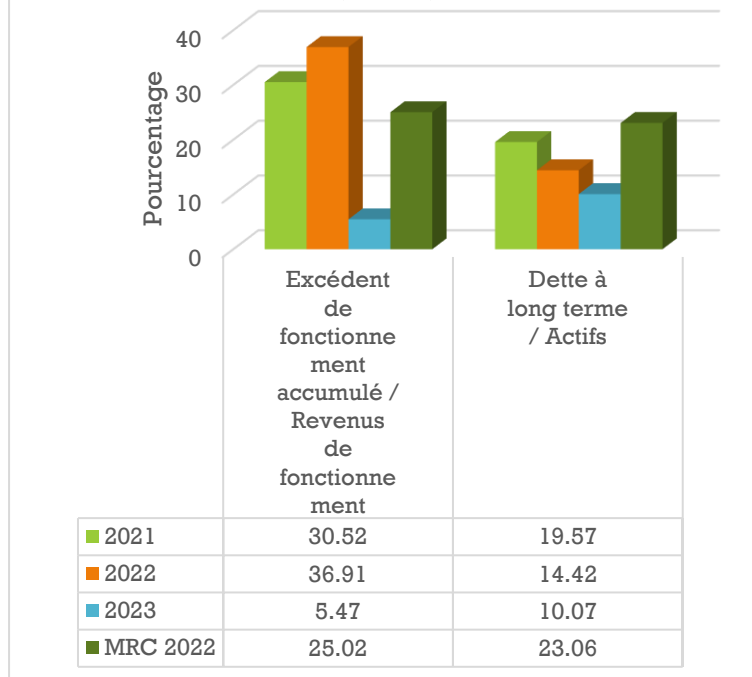
Il s'agit de la mesure qui détermine si la Municipalité peut s'acquitter de ses obligations financières actuelles sans accroître, le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal des citoyens.



Les **charges nettes par 100 \$ de la richesse foncière uniformisée (RFU)** permettent d'observer la tendance des dépenses nettes de la Municipalité par rapport à la croissance de l'économie locale. Pour l'année financière 2023, l'on observe une diminution de cet indicateur par rapport à 2022. Cette baisse est une excellente nouvelle pour la Municipalité. Le risque que la Municipalité ne puisse s'acquitter de ses obligations financières actuelles, sans accroître son fardeau de la dette ou le fardeau fiscal des citoyens, est faible.

L'**endettement total net à long terme par 100 \$ de la richesse foncière uniformisée (RFU)** permet de mesurer l'endettement total net à long terme de la Municipalité en proportion de sa richesse foncière uniformisée. Depuis l'année 2022, l'indicateur est relativement faible (0.41% en 2022) surtout si on compare ce taux avec celui de l'ensemble des municipalités compris dans la MRC de Témiscouata (2,48%), ce qui démontre que l'endettement de la Municipalité fait peser un fardeau de moins en moins lourd sur les finances de la Municipalité.

Tableau 8 / Indicateurs de durabilité
(Suite)



Quant à l'indicateur de l'**excédent de fonctionnement accumulé** comparé aux **revenus de fonctionnement**, il représente la mesure dans laquelle les revenus annuels de la Municipalité, présents et antérieurs, ont été suffisants ou non pour couvrir le coût annuel de la prestation de services pour les citoyens.

Pour l'année financière 2023, l'on observe une diminution de cet indicateur par rapport à l'année 2022. Comme expliqué plus haut, les coûts reliés aux dépenses de la Municipalité ont dépassé ce qu'elle avait prévu. Nous avons donc dû prendre une partie de l'excédent de

fonctionnement accumulé des autres années pour combler ce manque. De plus, le taux est maintenant relativement bas ce qui indique que les revenus annuels de la Municipalité sont encore suffisants pour couvrir le coût annuel de la prestation de services pour les citoyens, mais ils sont inférieurs aux autres années antérieures.

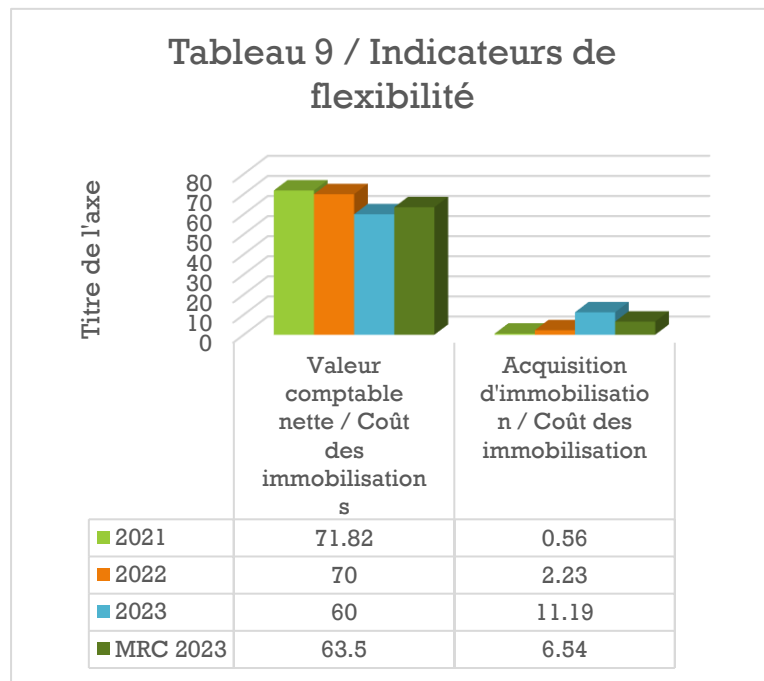
L'indicateur relatif à la **dette à long terme** comparée aux **actifs** de la Municipalité illustre la mesure dans laquelle la Municipalité finance ses actifs par emprunt.

Pour l'année financière 2023, l'on observe une diminution de cet indicateur par rapport à l'année 2022. Ce qui est très bon signe puisque si le ratio diminue, c'est que les ressources financières sont disponibles pour un financement futur.

3.2 Les indicateurs de flexibilité

Il s'agit de la mesure dans laquelle la Municipalité peut modifier le fardeau de sa dette ou le fardeau fiscal de ses citoyens pour s'acquitter de ses obligations financières actuelles sans compromettre sa capacité à s'acquitter de ses obligations futures.

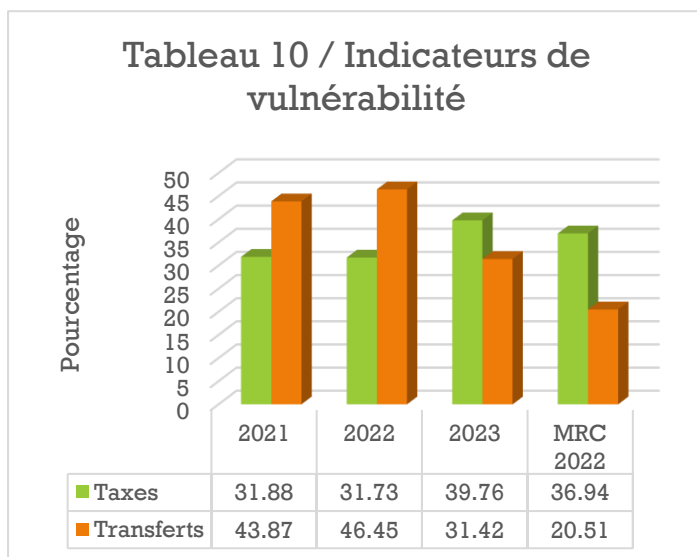
L'indicateur concernant la **valeur comptable nette** comparée au **coût des immobilisations** nous donne une indication sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles qui permettent à la Municipalité de fournir ses produits et services. Un ratio qui diminue augmente le risque lié à la flexibilité, car des coûts futurs devront être engagés pour la réparation ou le remplacement des immobilisations. À noter que pour la Municipalité, légère diminution est apparue pour l'année 2023. Nous sommes toutefois proche de l'ensemble des municipalités de la MRC pour son exercice financier de l'année 2022.



En référence au **Tableau 9**, l'indicateur concernant l'**acquisition d'immobilisation** comparée au **coût des immobilisations** nous donne une illustration de la mesure dans laquelle la Municipalité peut maintenir, améliorer ou renouveler ses immobilisations. Un ratio élevé démontre que la Municipalité peut combler un déficit d'entretien de ses actifs ou une expansion de sa prestation de services. À noter que pour la Municipalité, l'on note une augmentation substantielle

pour l'année 2023 ce qui est une excellente tendance.

3.3 Les indicateurs de vulnérabilité



Il s'agit de la mesure dans laquelle la Municipalité dépend des sources de financement sur lesquelles elle n'exerce pas de contrôle ou d'influence comme, à titre d'exemples, la péréquation, les subventions gouvernementales, les redevances de la MRC de Témiscouata, etc.

Comme l'indique le **Tableau 10**, la Municipalité dépendait fortement du transfert de sources monétaires

extérieures pour l'équilibre de ses finances et ce, comparé aux revenus qu'elle retire de la perception de la taxe foncière auprès des citoyens.

Cette tendance est totalement renversée pour l'année 2023 où l'on observe un taux de 31.42% de revenus de transfert comparativement à un taux de 39.76% de la taxe foncière. La subvention nommée « Péréquation » ayant approximativement diminuée de moitié peut expliquer pourquoi nous avons changé ce penchant.

Toujours selon les dernières données disponibles pour l'exercice financier 2022 de la MRC de Témiscouata, nous observons que dans les autres Municipalités la tendance est la même. Cet exercice nous démontre clairement que les finances de la Municipalité sont assujetties à des sources de financement qui sont variables et sur lesquelles elle n'exerce pas de contrôle ou d'influence.

4) La rémunération des élus

	Rémunération 2023 (salaire net)	Allocation de dépenses 2023
Maire : Mario Patry	6 853.15 \$	3 426.58 \$
Conseillers(ères) : André St-Pierre	1 724.51 \$	862.26 \$
Karole Thibault	1 724.51 \$	862.26 \$
Claude Patry	1 724.51 \$	862.26 \$
Denis Sansoucy	1 724.51 \$	862.26 \$
Marcel Tringle	1 724.51 \$	862.26 \$
Denis Patry	1 724.51 \$	862.26 \$

5) Conclusion

En terminant, après analyse du rapport financier pour l'exercice financier 2023 de la Municipalité, je ne peux que conclure en disant que la Municipalité, malgré quelques notes plus basses, est en excellente santé financière. Un déficit de 103 685 \$ que nous avons expliqué plus haut nous est surmontable.

Je profite donc de cette occasion pour remercier mes collègues, les conseillères et conseillers municipaux pour le travail accompli tout au cours de l'année 2023 et qui

se poursuit. Comme vous le constaterez à la lecture des données du rapport financier 2023, notre but premier et notre souci constant est d'assurer une saine gestion des deniers publics que vous nous confiez et ce, dans un objectif de développement et d'une bonne qualité de vie pour la communauté Athanasoïse.

Mario Patry, maire

Mario Patry, maire





Joli Feu!

La Municipalité a mis à la disposition de ses citoyens du bois pour ses foyers situés au parc George-Labrecque. Venez en profiter avant que le froid arrive! Un feu entre amis ou avec vos enfants pour qu'ils puissent se dégourdir dans notre module de jeux pendant que vous vous détendez à la chaleur du feu!



Message du conseil municipal :

Centre communautaire



Le projet étant toujours en développement, toutes les étapes étant franchises, nous attendons avec impatience la lettre de la Ministre annonçant le commencement des travaux. Nous serons tous très contents de vous partager la nouvelle au moment de sa réception.

ENVIRONNEMENT



Savez-vous que lors d'un incident lié à votre installation septique vous devez appeler la RIDT pour une vidange et que lorsque vous bénéficiez de ce service un montant additionnel vous est réclamé?

Il existe plusieurs cas de figure pour savoir comment sera facturé le service rendu en urgence.

1. La vidange est prévue en 2024 et est effectuée durant la période prévue pour la municipalité ou lors de la seconde tournée.
 - La RIDT facturera un montant de 273\$ à la municipalité comme prévu à la taxe de service.
 - Il n'y a pas de frais pour le propriétaire (sauf en cas de volume supplémentaire pompé).
2. La vidange est prévue en 2024, mais le propriétaire ne peut attendre la période prévue pour la municipalité (fosse étanche, urgence, désaffectation ...)
 - La RIDT facturera un montant de 273\$ à la municipalité comme prévu à la taxe de service.
 - La RIDT facturera directement au propriétaire un montant de 111\$ pour le déplacement en urgence.
 - Au total le coût de la vidange sera de 384\$, mais réparti entre taxe municipale et propriétaire.
3. La vidange n'est pas prévue en 2024 et le propriétaire ne peut attendre la période prévue pour la municipalité (fosse étanche, urgence, désaffectation, plusieurs vidanges dans la même année ...)
 - La RIDT facturera directement au propriétaire un montant de 384 \$ pour la vidange et le déplacement en urgence.



Pour éviter ce genre de désagrément, n'oubliez pas de faire mention au bureau municipal de votre changement d'adresse si vous passez d'un chalet à une maison permanente. Une vidange tous les deux 2 ans plutôt qu'à tous les 4 ans peuvent vous mettre à l'abri d'un tel incident.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



ATTENTION À NOS ENFANTS!

PRÉVENTION AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES

Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. Malgré tout, il ne faut pas oublier que des milliers d'élèves et d'écoliers reprendront le chemin des classes dans les prochains jours. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplaceront à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210 \$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1^{er} août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudents et visibles lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée!

MRC TÉMISCOUATA



La grande jase! Qu'est-ce qui est ressorti?



La MRC de Témiscouata travaille sur une politique de développement social avec des partenaires du milieu. Cette politique permettra de mieux choisir les priorités dans les actions possibles pour améliorer la qualité de vie au Témiscouata. En avril et mai dernier se sont déroulés quatre rassemblements, nommés “les grandes jases”, où les citoyens et citoyennes du Témiscouata ont pu se prononcer sur sept sujets :

- Adaptation aux changements climatiques
- Habitation
- Attirer de nouvelles personnes et sentiment d'appartenance
- Santé physique et mentale
- Vie culturelle et de loisirs
- Alimentation
- Accueil de la diversité

Voici les grandes lignes de ce qui est ressorti

Communication

- L'information sur les services et les activités est difficile à trouver.
- Plusieurs ressources sont encore inconnues (fermes locales, frigos partagés, ITMAV, Source d'espoir, Trajectoire homme, etc).

L'accessibilité

- Difficile pour les personnes sans voitures ou à faible revenu d'avoir accès aux épiceries moins couteuses et aux activités.
- Il y a peu de commerces alimentaires moins chers et offrant des aliments bons pour la santé.
- Certaines installations manquent d'entretien et ne sont pas accessibles sécuritairement: pistes cyclables, quai, gazebo, etc.

Isolement

- Manque de lieux sociaux
- Manque de diversité d'activités culturelles et sportives pour toutes tranches d'âge
- Demande une meilleure intégration des personnes nouvellement arrivées

Sensibilisation

- Sensibiliser les gens sur l'importance de prendre soins de leur santé mentale et d'en parler.
- Sensibiliser sur certaines réalités: racisme, égalité des genres, réalités LGBTQIA2S+, etc.
- Sensibiliser sur l'importance de prendre soins de la planète

Logement

- Manque de logements abordables et adaptés à toutes les réalités: étudiants, familles, personnes seules, aînés, etc.
- Manque de logements adaptés aux changements climatiques
- Il y a un désir de créer des communautés d'aide au sein des logements: échange de services, prêt d'outils, etc.
- Les réglementations en vigueur des terrains peuvent elles être adaptées pour de nouveaux projets comme : un regroupement de maisons partageant les mêmes services, les mini-maisons, etc.

Nous nous assurerons que le plan d'action proposera des actions concrètes, réalistes et atteignables pour améliorer la qualité de vie au Témiscouata.

FORMATIONS



Reprise des activités des cadets de Rivière-du-Loup

Tu as entre 12 et 18 ans et tu veux participer à une multitude d'activités divertissantes, stimulantes et valorisantes ? Les cadets de Rivière-du-Loup proposent aux jeunes habitants dans la grande région de Kamouraska – Rivière-du-Loup – Témiscouata – Les Basques une foule d'activités.

Aux cadets de Rivière-du-Loup les passionnés de l'aviation apprécieront les activités de vol en planeur et en avion. Les mordus du plein air profiteront des cours de survie en forêt, de la randonnée, de l'escalade, du kayak et de la course d'orientation. Pour les artistes et les grands orateurs, ils pourront s'exprimer au travers du programme de musique et d'art oratoire. Les amateurs de sports apprécieront le programme d'éducation physique, le biathlon ainsi que le tir de précision de style olympique.

Plusieurs cadets de Rivière-du-Loup ont la chance de participer à des camps d'été, des emplois d'été et des échanges internationaux.

Tu peux t'inscrire dès maintenant à l'adresse électronique : escadron282@videotron.ca
On recommence le 6 septembre.

C'est gratuit !



418-862-2400 poste 8 option 1



escadron282@videotron.ca



Escadron 282

SUITE 120
TREMPLIN

Tu rêves de travailler dans le domaine de la construction ?

LA FORMATION TREMPLIN SUITE 120 EST POUR TOI !*

GRATUIT ! POUR LES 18/35 ANS

- 14 semaines de formation
- Décroche ton TENS (Test d'Équivalence de Niveau Secondaire)
- Obtiens ta carte ASP construction (te permettant d'entrer sur les chantiers de construction)
- Apprends à lire des plans et devis avec un formateur expérimenté

INSCRIS-TOI VITE !
LA PROCHAINE COHORTE COMMENCE EN SEPTEMBRE !

Contacte vite Marjolaine :
☎ 450 347-4717
✉ Marjolaine Cje-isj

*Offerte à St-Jean-sur-Richelieu. Nombre de places limité

CJE Comté Iberville St-Jean
Saint-Jean-sur-Richelieu
215 rue Saint-Paul, suite 120
J3B 0H9
www.cje-isj.com
Avec la participation financière de :
Québec

Au Carrefour Jeunesse-Emploi comtés Iberville/St-Jean, nous sommes en période de recrutement pour remplir notre prochaine cohorte de la formation Tremplin suite 120 permettant notamment aux jeunes de 18/35 ans de :

- terminer leur secondaire
- obtenir leur carte ASP construction
- apprendre à lire des plans et devis

Tout cela en 14 semaines. La prochaine session débutera courant de septembre.

🔧 Tu veux apprendre à travailler le bois et à fabriquer tes meubles 🪚 ?

La formation Mon bouleau est faite pour toi !

Viens découvrir les principales techniques d'ébénisterie !

📅 Ça commence le 3 septembre

✅ 32,5 heures par semaine

✅ 15 semaines de formation

💰 Cette formation est rémunérée !

📍 À Marieville : ☎ 450 460-8887 -
Véronique Cje Marieville

🪑 Les places sont limitées ! Alors fais vite pour t'inscrire !

FORMATION RÉMUNÉRÉE EN ÉBÉNISTERIE

15/30 ANS

monbouleau

- 32,5 heures / semaine
- Salaire minimum
- 15 semaines de formation

INSCRIS-TOI VITE !

ÇA COMMENCE EN SEPTEMBRE !

CONTACTE-NOUS VITE !

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

À Marieville :
☎ 450 460-8887
✉ Véronique Cje Marieville
📍 491 rue Sainte-Marie #bureau 2 - J3M 1M4

FORMATION GRATUITE !

CJE Comtés Iberville St-Jean

cje-isj.com

12H À 16H
30 NOVEMBRE
2024

/ MONTMAGNY
/ LA POCATIÈRE
/ TÉMISCOUATA



PORTES OUVERTES

Rendez-vous le samedi **30 novembre de 12h à 16h** pour découvrir le campus du Témiscouata du Cégep de La Pocatière.

Au programme : rencontre avec les enseignants et des étudiants, découverte des lieux et des formations offertes, infos sur les bourses disponibles ainsi que sur tous les avantages à poursuivre des études collégiales ici, au Témiscouata !

Plus d'informations sur le site web www.cect.ca, sur Facebook [CLPtemiscouata](https://www.facebook.com/CLPtemiscouata) ou par téléphone : 418 854-0604.

Campus du Témiscouata du Cégep de La Pocatière : 71-A, rue Pelletier, Témiscouata-sur-le-Lac

BABILLARD COMMUNAUTAIRE



Pour toute urgence en dehors des heures d'ouverture du bureau municipal, vous pouvez communiquer avec le maire Mario Patry au 418-859-2241 ou 418-860-7586.

MESSAGE DES ORGANISMES

PETIT RAPPEL

Vous désirez acheter, louer, vendre, etc, nous pouvons le publier sur le « **babillard municipal** ».



A1 MAÇONNERIE INC.

L'excellence au service de vos projets de tous types de constructions. Spécialisé dans tous les aspects de la maçonnerie. A1 maçonnerie s'engage à vous fournir un travail minutieux, alliant esthétique et fonctionnalité. Répondant à vos besoins pour vous offrir des solutions sur mesure.

Davey et Maude

581-337-0881 ou 418-859-2821

RBQ : 5800-4318-01



À donner :

3 plantes araignées ;

3 citronniers ;

50 (environ) plants de framboisiers ;

des topinambours à consommer ou à replanter.

Échanges acceptés, sans obligation, contre plantes ou semences indigènes.

Ode : 6115 ch de l'église, St Athanase - (1) 581-221-2354

Vous pouvez aussi passer à l'improviste.



Bonjour à tous,

Le Cercle de Fermières de St-Athanase a été fondé en mai 1931; ce qui fait exactement 93 ans.

Le thème de cette année est : « Fièvre de notre histoire ».

Cette année nous sommes 18 dames à en faire partie.

Nous participons aux journées du printemps et d'automne, à la journée d'art textile qui a lieu en septembre à Saint-Pacôme et au congrès régional qui aura lieu au printemps prochain.

Nous possédons des métiers qui sont entreposés. Les membres du Cercle peuvent emprunter les métiers.

Pour faire partie du Cercle, il en coûte 35 \$. Vous recevez 5 belles revues traitant de différents sujets; cuisine, tricot, tissage, etc.

Nous tenons à souligner le décès de Mme Raymonde Larouche qui était la doyenne de notre Cercle.

Nous souhaitons un bel automne à tous.

Pour info : Sylvie Michaud : 418-859-3046

Solange Michaud : 418-859-2897

Sylvie Michaud, présidente



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

6 septembre | 13H00

Centre Lionel-Charest



ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER

Une exposition sur les miracles eucharistiques montée par le jeune Carlo Acutis aura lieu mercredi le 25 septembre à l'église d'Estcourt. À partir de 13h30, vous pourrez vous y rendre pour une visite libre. Il y aura la messe à 18h30. Après la messe à 19h. Il y aura une présentation de la vie de Carlo et son exposition. Carlo Acutis est un jeune italien décédé à l'âge de 15 ans en 2006. Étant un génie de l'informatique, il a monté cette exposition en faisant des recherches sur Internet pour découvrir les miracles eucharistiques existants dans le monde et les faire connaître. Carlo est déjà bienheureux et sera bientôt canonisé. En même temps, madame Louise Normandeau nous parlera de son parcours chrétien. Il est vraiment un modèle pour les jeunes. Cette exposition fait le tour du monde, c'est une chance pour nous de l'avoir dans notre région. Profitons-en.

Francine Bernier, unité missionnaire de l'Est.

**La Fabrique de Saint-Athanase
Présente:**



29 septembre 2024

14h00

Église de Saint-Athanase

Prix: 20\$

Information: Lizette Labrecque: 418-859-2680

France Deschene: 418-859-2655

Magasin Général au Cœur de l'Érable: 418-859-1060

À TABLE !

Crème de rutabaga et carottes

(Donne 8 à 10 portions)



520 g (4 tasses) de carottes, pelées et tranchées

600 g (4 tasses) de rutabaga, pelé et coupé en cubes

2 oignons, émincés

40 g (3 c. à soupe) de beurre

2 litres (8 tasses) de bouillon de poulet

2 pommes de terre Russet, pelées et coupées en cubes

45 ml (3 c. à soupe) de sirop d'érable

60 ml (1/4 tasse) de crème 35 %

1. Dans une casserole, attendrir les carottes, le rutabaga et les oignons dans le beurre 5 minutes sans coloration.
2. Ajouter le bouillon, les pommes de terre et le sirop d'érable. Porter à ébullition. Couvrir et laisser mijoter 25 minutes ou jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
3. Au mélangeur, réduire la soupe en purée lisse. Ajouter la crème. Saler et poivrer. Servir chaud.

Galettes citrouille et chocolat

(Donne 18 galettes)

1 tasse de purée de citrouille
1 tasse de sucre
1/2 tasse d'huile végétale
1 œuf
2 tasses de farine
2 cuil. à thé de poudre à pâte

1 cuil. à thé de cannelle
1/2 cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de bicarbonate de soude
1 cuil. à thé de lait
1 tasse de pépites de chocolat
1 cuil. à thé de vanille



1. Mélanger la purée de citrouille, le sucre, l'huile et l'œuf.
2. Dans un autre bol mélanger la farine, la poudre à pâte, la cannelle et le sel.
3. Mélanger le soda avec le lait et l'ajouter dans le mélange liquide et ensuite mettre de la vanille.
4. Mettre le mélange liquide dans le mélange sec et bien mélanger les deux mélanges.
5. Faire cuire sur une plaque à biscuit sur un papier parchemin 12 à la fois.
6. Cuire de 10 à 12 minutes à 375°F.

